



Dans le laboratoire des boulangers

- 10
- 11
- 11
- 12
- 12
- 13
- FRIBOURG Rencontre avec les pâtissiers de l'extrême
- BELFAUX Aiguillage de 32 tonnes pour la gare TPF
- ÉCOLE Une initiative somme l'Exécutif belfagien d'agir
- MORLON Des requérants d'asile en appui chez les scouts
- MATRAN Une inondation au rayon bricolage
- ESTAVAYER Organisateur à l'Estivale, de père en fils

Les confessions d'une droguée du jeu

ADDICTION • *Pour certaines personnes, les machines à sous sont un simple divertissement. Pour d'autres, elles deviennent une véritable addiction pouvant se payer très cher. Une joueuse compulsive témoigne.*

MARC-ROLAND ZOELLIG

«J'ai jeté une partie du patrimoine familial à la poubelle. J'ai risqué mon couple et ma santé. Je n'avais plus aucune estime de moi-même...» Atablée dans le salon de la maison qu'elle partage avec son époux – les enfants du couple ont quitté le nid depuis longtemps déjà –, Sarah* raconte qu'elle aimait les machines à sous. Au point de les laisser prendre le contrôle de sa vie. «La première fois que je suis entrée dans un casino, j'ai découvert un monde. Cette cacophonie, ces lumières. Tout ce bling-bling. Et en même temps ce côté feutré...»

Aujourd'hui suivie par une thérapeute du Centre cantonal d'addictologie (CCA) à Fribourg, Sarah est ce qu'on appelle une joueuse compulsive. Une droguée du jeu. Depuis 2009, elle est, à sa demande, interdite de casino en Suisse. «Mais je l'avoue: je suis allée jouer à l'étranger en profitant de vacances avec mon mari.» Ce n'est que depuis le début de cette année que cette femme d'allure enjouée, issue de la classe moyenne, se considère comme «abstinente».

Addiction progressive

«Chez moi, l'addiction est venue progressivement», explique Sarah, qui vient de lancer un groupe de parole destiné aux personnes directement concernées par le jeu compulsif (lire ci-dessous). Il y a toutefois eu un événement déclencheur: une soirée de réveillon passée au casino de Fribourg le 31 décembre 2004. «A la base, ce devait juste être une soirée divertissante, avec dîner au restaurant en compagnie de mon mari.» Elle ne s'était auparavant essayée aux machines à sous qu'à deux reprises: une fois, adolescente, durant un camp de ski. Puis lors de vacances passées à l'étranger, quelques mois avant ce fameux réveillon de 2004.

«C'était de la folie!», se souvient Sarah en évoquant cette nuit lourde de conséquences. Elle et son époux étaient repartis du casino avec 600 francs en



La cacophonie, les lumières et le bling-bling des salles de casino ont fait tourner la tête de plus d'un joueur. Avec des conséquences parfois dramatiques. CHARLES ELLENA/PHOTO PRÉTEXTE

«Je suis allée jouer à l'étranger en profitant de vacances avec mon mari»

SARAH*
soirée», explique-t-elle.

Plus aucun plaisir

Au casino, le joueur compulsif se retrouve seul face à sa machine. Il a pourtant l'illusion d'être important. «Plus vous dépensez, plus vous êtes quelqu'un. Le personnel vous appelle par votre nom. On m'avait donné une espèce de

carte de fidélité. D'abord argentée, elle est devenue dorée puis platine au fur et à mesure que je revenais perdre de l'argent...»

Avec les autres joueurs, il n'y avait pas tellement d'interactions, se souvient Sarah, qui se décrit pourtant comme très sociable en temps normal. «J'en voyais qui insultaient les machines lorsqu'ils perdaient, ce qui finissait toujours par arriver... Moi, je restais crispée des heures là devant, sans penser à me lever ou à manger. Au bout de deux ans, je n'avais plus aucun plaisir à jouer, même lorsqu'il m'arrivait de gagner. Et quand je perdais, je me sentais comme une moins que rien. Pourtant, si je n'y allais

pas, j'avais des symptômes de manque: sommeil agité, sautes d'humeur, déprime... J'avais besoin de ma dose. Plus rien d'autre ne m'intéressait quand j'étais dans cet état.»

Aujourd'hui encore, Sarah a honte de son passé de joueuse et ne souhaite pas apparaître publiquement. «Mes enfants ne savent rien de tout ça. J'ai la chance de ne pas m'être endettée.» Elle affirme ne pas en vouloir aux casinos. «Je suis responsable de mes actes. Personne ne m'a jamais mis un pistolet sur la tempe pour m'obliger à jouer. Ni pour me dire d'aller au bancomat rechercher de l'argent lorsque j'avais tout perdu.»

Son énergie, elle la réserve à son combat: «Je dois apprendre à vivre hors jeu.» Elle compare souvent son addiction au diabète. «C'est une maladie. On sait qu'on n'a pas le droit de manger trop de sucre, sinon c'est la catastrophe.» Avec l'aide de sa thérapeute, elle a appris à se concentrer sur d'autres activités, plus gratifiantes. «Lorsque je recommence à penser au jeu, j'enfile mes chaussures et je vais faire un tour.» Elle s'est aussi remise à la lecture et au piano. Et au scrabble. «Je sais qu'il ne tient qu'à moi de rester abstinente.» l

* Prénom d'emprunt

SE CONFIER SANS ÊTRE JUGÉ

Epuisée par plusieurs années d'une vie presque entièrement conditionnée par les machines à sous, Sarah touche le fond et entreprend en 2009 de se faire interdire de casino. Elle commence aussi une thérapie qu'elle poursuit encore aujourd'hui. En avril dernier, elle entend parler de l'existence des groupes de parole autogérés et décide d'en mettre un sur pied avec le soutien d'Info-Entraide VD, un centre de promotion de l'entraide autogérée actif dans les cantons de Vaud, Fribourg, Genève et Valais. Le principe: permettre à des joueurs compulsifs souhaitant changer de vie (ou y étant déjà parvenus) de se rencontrer, hors de tout cadre thérapeutique ou institutionnel, afin d'échanger leurs expériences.

Sarah reçoit un appui logistique auprès de l'association REPER, qui relaie sa démarche auprès des autorités et du public.

Les réunions seront anonymes et confidentielles, précise Sarah. Qui ajoute qu'il n'est pas nécessaire d'avoir entrepris une thérapie pour prendre part aux réunions, ni même d'être déjà abstiné. «Le but est de se soutenir mutuellement, de manière démocratique et participative. Et de pouvoir se confier sans avoir peur du jugement d'autrui, ce qui est extrêmement important», conclut-elle. MRZ

> Les personnes intéressées peuvent composer le 021 313 24 00 (lu-ve de 9h-13h30). Leur appel sera traité en toute discrétion.

Six à sept joueurs craquent chaque mois

Chaque mois, le Casino Barrière de Fribourg reçoit en moyenne six ou sept demandes de clients souhaitant se faire volontairement interdire de jeu. «La procédure est simple», explique Christophe Lancel, directeur général de l'établissement. Quelques minutes suffisent pour remplir un document et se retrouver instantanément indésirable dans la totalité des maisons de jeu helvétiques.

«La durée minimum de l'exclusion est d'une année», précise Christophe Lancel, dont l'établissement a enregistré 140 000 entrées en 2014. Une demande de réintégration est ensuite envisageable. «Il faut pour cela montrer une situation financière saine et suffisante», ajoute le directeur, en précisant que cette procédure d'interdiction n'existe que dans les casinos. «Il n'y a rien de tel pour les PMU, les jeux de

grattage, les loteries et autres jeux en ligne.»

Et que se passe-t-il lorsqu'un joueur, loin de vouloir modérer sa fréquentation des machines à sous, dilapide manifestement beaucoup d'argent? «Des dispositions sont prises en fonction des profils de clients présentant des risques ou des comportements dits à risque», assure Christophe Lancel. «Notre personnel reçoit une formation par un centre spécialisé dans les addictions.» Observation et communications sont, d'après lui, des points essentiels du programme de prévention mis en place au casino. «Nos équipes échangent au quotidien sur ce problème par le biais de briefings et de réunions.» Un groupe d'experts a en outre été constitué. Il réunit un juriste, un médecin spécialisé, une personne travaillant à l'aide sociale

et une personne chargée de coordonner les structures cantonales contre la dépendance.

«Nous avons élaboré un programme dans lequel figurent des dispositions allant de la prévention à l'information en passant par l'observation et pouvant aller jusqu'à l'interdiction imposée par la maison de jeu», détaille Christophe Lancel. Destiné autant aux collaborateurs en contact avec la clientèle qu'à toute personne fréquentant le casino, il montre un taux d'efficacité satisfaisant, apprécie le directeur. «Mais comme tout dispositif humain basé sur l'observation il n'est pas infallible», relativise-t-il. La création de ce programme est une disposition légale inscrite dans la loi et sa bonne application est contrôlée par la Commission fédérale des maisons de jeu. MRZ